Le Journal de Gien, 31 mars 2022

« Solidaire envers les élus agressés »

Vendredi matin, après deux ans en distanciel, l'assemblée générale des anciens maires du Loiret et adjoints a eu lieu au centre culturel du Martroi, en présence de Jean-Pierre Sueur, sénateur.



L'association des anciens maires du Loiret regroupe une soixantaine d'adhérents.

Défendre les droits des maires

Jacques Girault, l'ancien maire d'Autry-le-Châtel pendant 31 ans et président de l'association menait la réunion. Il rappelait les buts essentiels de l'association, incitant, entre autres, les maires qui se sont retirés, à venir adhérer pour continuer à défendre leurs droits comme la revalorisation des retraites des maires des communes de moins de 3.500 habitants. Il insistait sur ce recrutement important pour la pérennité de l'association.

À travers les thèmes évoqués, il déclarait : « Solidarité, amitié, civisme, démocratie et citoyenneté sont les mots-clés de nos statuts qui ont été affirmés ». Puis il a rajouté que « l'association reste toujours solidaire envers les élus agressés ». Lors de cette assemblée, les différents rapports moral, activité et financiers ont été approuvés à l'unanimité.

L'association compte à ce jour une soixantaine d'adhérents et la cotisation annuelle reste fixée à 25 €.

L'ADAMA 45 (association départementale des anciens maires et adjoints) délivre après chaque élection des diplômes « Marianne du civisme » aux communes, dont le taux de votants par rapport aux inscrits est le plus élevé. Après cette assemblée, tous les présents se sont réunis pour un repas.

Phoca PDF